



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 23 Septembre 2015

Date de la convocation 16 Septembre 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - BRIGNAC
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : Mme REVERTE Françoise BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.BERNARDI Olivier à Mme REVERTE Françoise, Mme BENARD Bénédicte à M.REVEL Claude, M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.RIGAUD Christian à M. ALEIX Bertrand,</p>

Objet : Théâtre « Le Sillon » - Convention triennale de "scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public" – Autorisation de signature.

Monsieur MALLET rappelle aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la convention triennale de "scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public", la Communauté de communes du Clermontais sollicite pour l'action du service Théâtre au titre de l'année 2016 :

- du Ministère de la Culture - DRAC Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 60 000€
- de la Région Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 91 000€
- du Conseil Général de l'Hérault une subvention de fonctionnement de 73 000€ (dans le cadre de la convention culturelle de territoire)

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire a approuvé l'exposé de Monsieur MALLET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE pour l'action du service Théâtre au titre de l'année 2016 :

- du Ministère de la Culture - DRAC Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 60 000€
- de la Région Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 91 000€
- du Conseil Général de l'Hérault une subvention de fonctionnement de 73 000€ (dans le cadre de la convention culturelle de territoire)

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150924-2015-09-23-16-DE
Date de télétransmission : 25/09/2015
Date de réception préfecture : 25/09/2015